

Tata Hamdallaye
Relevé et D.A.O: J. Aymeric.
Mesure: S. Tessougue & A. Bathily
09/03/2017

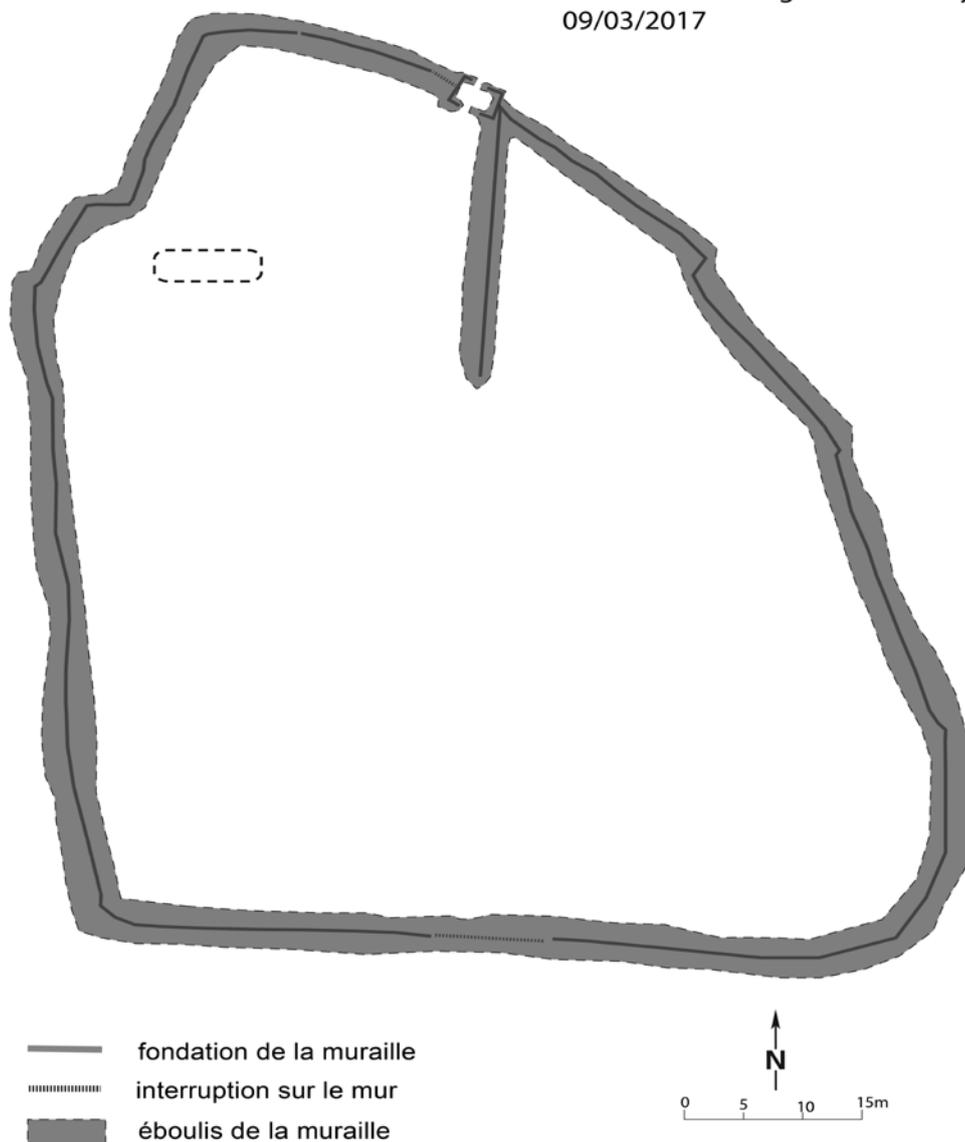


Figure 6.31. Hamdallaye, relevé de l'éboulis de la muraille

Le long de l'éboulis, on distingue nettement deux interruptions. La plus grande se situe au nord, sur le long côté légèrement courbe : Cette interruption est un vestibule d'entrée, formé de deux murs en forme de crochet, se faisant face. Un muret long de 25 m prolonge le crochet est vers l'intérieur du tata. L'autre interruption est située sur la façade sud, à l'opposé du vestibule nord et donne un accès direct à la rivière Falémé. Cette entrée n'a pas conservé de traces d'un aménagement particulier.

À l'angle nord-ouest de la surface intérieure, l'éboulis d'une structure surélevée est visible (fig. 6.33). Les mensurations de cette structure sont : longueur 9 m ; largeur 4 m ; hauteur environ 1 m (par rapport à la surface intérieure du tata). La technique de construction utilisée pour élever les murs de cette structure est la même que celle utilisée pour le tata. Il s'agit d'une maçonnerie liée,

mettant en jeu un double parement de pierre dont les blocs sont joints à l'aide d'un mortier de terre. Les blocs utilisés dans la construction de cette structure interne sont aussi en calcaire gréseux, mais sont relativement plus petits (longueur maximale inférieure à 15 cm).

Outre cette structure, on ne distingue que trois amas de pierres qui furent probablement des bases de cases ou de greniers. Quelques tessons de poterie sont dispersés sur l'ensemble du site. Ce sont des tessons très fragmentés, peu épais, dégraissés pour la plupart à la chamotte et présentant peu de décor en surface.

6.5.3. Données historiques

Dans l'actuel village éponyme situé à proximité du site, nous avons interrogé le chef de village Abdoulaye



Figure 6.32. Hamdallaye, vue des parements des assises de la muraille.



Figure 6.33. Hamdallaye, vue de l'éboulis de la structure intérieure du tata au premier plan. Au second plan, l'éboulis de la muraille.

Bathily. Son père Hamadi Bathily a refondé le village d'Hamdallaye vers 1950, et ce dernier lui aurait dit que le *tata* fut construit par l'*almamy* Bokar Saada (Boubakar Saada) peu après le passage d'El Hadj Omar Tall. Dans son enfance, Abdoulaye Bathily a vu les pans de mur du *tata* encore en élévation. Il se souvient que ce *tata* avait

deux entrées, des cases dans la cour intérieure, et que les murs étaient équipés de meurtrières.

Rançon écrit également que le *tata* fut construit par l'*almamy* Boubakar Saada. Lamartiny précise même que le *tata* fut construit à l'emplacement de l'ancien village

de Felto (Lamartiny 1884 : 399). L'*almamy* avait fait construire Hamdallaye pour y résider, car conformément aux accords qu'il avait signés avec les Français le 18 août 1858, il leur cédait l'emplacement de sa résidence de Sénoudébou. Il aurait résidé à Hamdallaye jusqu'en 1861-1862, date à laquelle les Français lui laissèrent la latitude de réoccuper leur poste de Sénoudébou, mais avec obligation de le remettre à la première demande (Rançon 1894 b : 532-533). Notons que lors de son voyage vers 1882-1883, Lamartiny signalait déjà que le *tata* était en ruine (Lamartiny 1884 : 399).

6.5.4. Datation

Sur la base des données historiques, telle que l'année d'accession de Boubakar Saada à l'almamiat, nous pouvons situer la construction du *tata* d'Hamdallaye en 1858, ou en 1859. Après une brève occupation de trois à quatre ans jusqu'en 1862, le *tata* semble avoir été abandonné et n'a plus été occupé.

6.5.5. Bilan

Construit à l'initiative de l'*almamy* Boubakar Saada, le *tata* d'Hamdallaye ne fut que brièvement occupé. L'absence relative de vestiges de structures et de mobiliers archéologiques en surface plaide effectivement en faveur d'une très brève occupation. L'abandon du site ayant été une action volontaire et sans contrainte, les occupants ont emmené probablement tout ce qu'ils possédaient comme biens matériels, ce qui pourrait aussi expliquer l'absence de vestiges mobiliers. Le site avait une position stratégique, en bordure de la rivière Falémé et à peu de distance du fort français de Sénoudébou. Le long règne de Boubakar Saada étant aussi connu pour avoir été une période durant laquelle le royaume du Boundou attaquait plus qu'il ne se défendait, il est fort probable que le *tata* d'Hamdallaye n'ait jamais été assiégé. Ainsi, depuis son abandon, le site semble s'être autodétruit sans intervention autre que celles des agents naturels de dégradation.

6.6. Darra-Lamine

6.6.1. Localisation du Site

Darra-Lamine (long. -12,43639; lat. 14,70194) est le plus septentrional des sites du corpus. Il ne faut pas confondre le site de Darra-Lamine avec le site de Dara, qui est situé plus au sud, près de Debou, en bordure de la rive droite de la Falémé. Le site de Darra-Lamine est positionné sur un petit plateau, à mi-parcours entre Samba Kontaye et Gabou. La zone est faiblement boisée, mais est souvent couverte par une végétation herbeuse de saison.

6.6.2. Données archéologiques

Les gravats de pierre que nous avons retrouvés suggèrent que le *tata* avait une forme ovale (fig. 6.34). La distance entre les extrémités de l'éboulis des murs est d'environ 45 m pour la longueur distale et 35 m pour la longueur

proximale. La superficie du site est estimée à 11 a et son périmètre est d'environ 110 m. Les pierres que nous avons observées en surface sont de tailles très variables, allant de la blocaille de quelques centimètres au bloc de 40-50 cm de longueur. Contrairement aux autres sites, l'éboulis du site de Darra-Lamine n'a pas formé d'empierrement. Les décombres sont étalés sur environ trois à quatre mètres de part et d'autre de ce qui était la base du mur (fig. 6.35). Au sud-ouest du site, l'éboulis de la muraille est très visible, mais il est plus diffus et moins visible du côté nord.

La faible densité de l'éboulis du site de Darra-Lamine suggère que :

- Soit la muraille avait une fondation faite d'assises de pierres et des élévations montées à la bauge.
- Soit la muraille était entièrement en pierre mais a été partiellement épierrée après son écroulement. Cette dernière hypothèse peut être valable pour la partie nord où les gravats ont presque tous disparu. Toutefois, elle n'explique pas l'étalement régulier des décombres sur le reste du site.

Sur la surface intérieure du *tata*, nous avons observé plusieurs vestiges archéologiques. Parmi les structures, se trouvent des bases d'habitation et de grenier. Pour ce qui est du mobilier, sans être exhaustif, nous notons la présence abondante de perles, des fusaïoles (fig. 6.36), des tessons de porcelaine de facture européenne et de nombreux tessons de poterie présentant différents types de décors. Les artefacts archéologiques sont également observables à l'extérieur du *tata*, le site faisant partie d'un village abandonné.

6.6.3 Données historiques

À Samba Kontaye, l'actuel chef de village Djibril Kane nous a rapporté ce qu'il savait de l'histoire de Darra-Lamine. Selon lui, le *tata* fut bâti sous les ordres d'un chef de guerre nommé Lamine. Ce dernier n'est pas à confondre avec El Hadj Mamadou Lamine Dramé. Selon Djibril Kane, le chef de village de Darra-Lamine était en conflit avec les Sissibé de Gabou. En raison de sa puissance guerrière, les Sissibé firent coalition avec l'armée de l'*almamy* Abdoul du Fouta Toro pour pouvoir vaincre le chef Lamine. Les habitants de Samba Kontaye auraient participé, aux côtés des Sissibé, à la bataille finale contre Darra-Lamine.

André Rançon a évoqué la bataille au village de Darra-Lamine dans son étude sur le Boundou (Rançon 1894 b : 506) ; il est donc possible d'analyser les deux versions. Selon Rançon, la bataille finale qui s'acheva par la destruction de Darra-Lamine eut lieu sous le règne de l'*almamy* Ahmady-Aïssata (1794-1819). L'origine du conflit se trouve dans la lutte de succession engagée après la mort de l'*almamy* Sega-Gaye, par Ahmady-Aïssata, frère du défunt, et Ahmady-Paté, neveu du précédent et fils du défunt. Suivant la règle de succession adelphique, évoquée au chapitre 5, Ahmady-Aïssata aurait été l'héritier